

ÉTUDE HISTORIQUE
SUR
LE P. JEAN EUDES
INSTITUTEUR
DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE
ET DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ
par
L'ABBÉ LECOINTE
CURÉ DE CORMELLES-LE-ROYAL
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE
ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

«Dieu veut la croix et veut faire ses œuvres dans la croix.»

Le cardinal de Bérulle.
(Lettre)

CAEN
IMPRIMERIE DE F. LE BLANC-HARDEL
RUE FROIDE, 2 ET 4
1878

V -

AVANT-PROPOS.

Au mois de mars, nous fûmes invité par M. l'abbé Ducellier, vicaire général du diocèse de Bayeux, nommé depuis ce temps à l'évêché de Bayonne, à déposer, en qualité de témoin d'office, devant le Tribunal constitué à Bayeux pour la cause de la Béatification du vénérable serviteur de Dieu, le P. Jean Eudes. L'étendue des questions auxquelles il fallait répondre, l'insuffisance de nos connaissances, enfin, le principe bien arrêté, à la vue des erreurs dont fourmillent trop souvent les histoires, de ne jamais traiter une question historique, avant d'avoir pris le temps de l'étudier à fond, nous fit décliner l'honneur qu'on voulait bien nous faire. D'ailleurs, tant de nos confrères étaient plus aptes que nous à faire cette étude! Cependant, comme il nous en avait coûté beaucoup

V 1 -

de répondre par un refus aux avances d'un supérieur dont toutes les paroles, dont tous les actes sont marqués au coin de la bienveillance, de l'aménité la plus exquise, nous commençâmes à étudier la vie du P. Jean Eudes, pour faire preuve de déférence et de bonne volonté, mais toutefois sans la moindre intention de composer aucun travail écrit. Nous reculions toujours devant la charge qu'on avait voulu nous faire accepter.

Mais cette curiosité intellectuelle, qui entraîne et séduit toujours les esprits amis de l'étude, nous fit, pour ainsi dire, tomber dans un piège que nous n'avions pas prévu. Les nombreux et riches manuscrits du monastère de Notre-Dame de Charité, fondé, on le sait, par le P. Eudes, furent mis à notre disposition; et quelques heures de travail suffirent pour faire apparaître à nos yeux et à notre esprit étonnés la figure saisissante et vénérable d'un héros et d'un saint. Toute pensée de refus pour la tâche offerte s'écanouit, et nous fûmes, en quelque sorte, invinciblement attiré vers le travail qui nous était demandé. Nous sentîmes aussi nos forces s'accroître à la pensée que ce grand homme était à peu près

- V 11 -

inconnu, même dans le monde lettré de cette Athènes normande, qui avait été le théâtre de ses exploits, le centre de ses opérations, le champ d'honneur de son héroïque charité. Si peu que nous pourrions faire, nous contribuerions du moins, pensions-nous, à lever un coin du voile que l'indifférence de deux siècles avait jeté sur cette grande existence. Le travail devenait, dès lors, pour nous un besoin et une délicieuse jouissance.

Non-seulement nous acceptâmes de comparaître à la barre du Tribunal constitué pour la cause de la Béatification; mais tout plein d'un sujet consciencieusement étudié pendant quatre longs mois, nous conçûmes le projet d'écrire les quelques pages que nous publions aujourd'hui.

Le but de ce travail est de dégager la question relative au P. Jean Eudes des reproches sans fondement, des contradictions, des attaques, en un mot, de toutes les manœuvres auxquelles on a eu recours pour l'obscurcir, alors qu'il est pourtant si facile d'y apporter la lumière, quand on l'étudie sans idées préconçues. N'était-il pas d'ailleurs important, tandis que le Tribunal ecclésiastique instruisait le procès du P. Jean

- VIII -

Eudes, au point de vue de la sainteté de sa vie, de faire entrer la question dans le domaine de la science historique ? La connaissance de la vérité étant l'objectif poursuivi des deux côtés, et les pièces du procès

étant les mêmes, la sentence des deux tribunaux devait nécessairement être la même.

Ce travail n'est donc ni l'histoire abrégée de la vie de Jean Eudes, ni une dissertation sur ses vertus, ni une considération à grands traits sur les œuvres qu'il a accomplies: c'est, comme le dit notre titre, une Étude de critique historique, dans laquelle sont passées soigneusement en revue toutes les attaques dirigées contre le fondateur de la Congrégation des Eudistes, et où sont succinctement indiquées les réponses que l'on peut y faire. Au lieu des développements qu'on aurait pu facilement donner à ce travail, on a préféré produire des pièces authentiques peu connues même de la plupart des hommes d'étude, et qui ont paru avoir dans la question une incontestable importance.

Disons maintenant quelques mots des documents sur lesquels reposent cette étude.

En dehors des nombreux articles, hostiles ou

1 X -

sympathiques, consacrés au P. Eudes par différents biographes dont nous avons lu les ouvrages, nous avons examiné et comparé, avec un soin tout spécial, les documents fournis par les écrivains Eudistes; malheureusement presque tous ces ouvrages, restés manuscrits jusqu'à ce jour, sont à peu près ignorés. Il importe pourtant de les connaître; on peut même dire que rien ne peut les remplacer. Seuls, les historiens Eudistes racontent d'une manière complète la vie de leur maître vénéré. Où trouver ailleurs ces détails donnés, pour ainsi dire, heure par heure, et toujours avec cette sincérité, cette loyauté, cette candeur, cet esprit de charité, qui portent la conviction dans l'âme ?

Le premier de ces biographes est le P. Jacques Finel, né à Marchézieux, dans le diocèse de Coutances; il entra dans la Congrégation de Jésus et Marie en 1646, et mourut à St-Nicolas de Coutances, à l'âge de 54 ans, le 16 mars 1652. Le Mémoire qu'il a composé sur les commencements de la Congrégation est intitulé: Verba dierum. Ce travail, perdu depuis la Révolution, n'est pas encore retrouvé. En tout cas, il eût ajouté peu de choses aux relations des biographes

- X -

qui l'ont connu, et dont nous possédons les écrits beaucoup plus complets.

Le second biographe, qui vient par ordre de date, est le P. Hérambourg Pierre, né à Rouen, le 9 septembre 1661. Son intelligence se développa d'une manière si précoce, qu'il soutint, à l'âge de 12 ans, une thèse de philosophie contre un petit compagnon d'étude qui n'en avait que dix; les deux jouteurs firent preuve dans la lutte d'une ardeur et d'une force de dialectique remarquables. Quelques années plus tard, les deux jeunes philosophes, devenus hommes, mettaient leur talent au service de l'Église, en se faisant prêtres. Pierre Hérambourg entra dans la Congrégation de Jésus et Marie en 1683, trois ans après la mort du P. Eudes; il y fut incorporé en 1687, devint supérieur du séminaire de Coutances et mourut en 1720. Le livre qu'il nous a laissé sur son saint Instituteur, qu'il avait vu et entendu prêcher à Rouen, est extrêmement précieux, non seulement à cause du mérite et de la sainteté de l'auteur, mais encore et surtout parce que l'écrivain a vécu dans les temps mêmes et non loin du personnage dont il nous a laissé l'histoire. Le travail se divise en deux parties:

- X1 -

la première., consacrée plus spécialement à l'histoire de la Congrégation, n'est guère qu'un ensemble de notes très intéressantes, mais réunies sans ordre méthodique, sans rédaction soignée, et très-incomplètes; la seconde, la partie principale, celle à laquelle l'auteur a évidemment apporé le plus de soin, est un traité, trop long peut-être, des vertus du P. Jean Eudes. C'est cette seconde partie dont le R. P. Le Doré,

supérieur général de la Congrégation des Eudistes, nous a donné deux éditions revues et enrichies d'une foule de faits qui rehaussent incontestablement la valeur de l'ouvrage original, mais qu'il eût été préférable de donner à part dans un appendice ou chapitre additionnel.

A la date de 1720 et à celle de 1725, nous trouvons les Annales et les Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie par le P. Costil. Ces deux ouvrages, presque toujours identiques, se complètent pourtant parfois l'un l'autre. Ils laissent beaucoup à désirer au point de vue du style; mais, ainsi que l'a dit M. l'abbé Tresvaux, dans la préface de la Vie du P. Jean Eudes par le P. de Montigny, l'auteur « rachète ce défaut par son exactitude à rapporter fidèlement

- XII -

les discours et les faits, par les détails qu'il donne, et par le ton de simplicité et de sincérité qui règne dans tout son récit. » L'étude de ces deux ouvrages est indispensable à quiconque veut acquérir une connaissance complète et approfondie de la Congrégation des P. Eudistes.

Viennent enfin la vie du P. Jean Eudes par le P. de Montigny, jésuite breton., né à Vannes en 1694. Ce Mémoire, composé vers 1765, a été revu et imprimé, en 1827, par M. l'abbé Tresvaux. On possède encore une Vie du P. Eudes par le P. Beurier, eudiste, en 1778. Sauf quelques détails peu importants, ce travail n'est guère que la reproduction du livre du P. de Montigny. Ces deux récits, surtout le premier, sont secs, incolores et incomplets. Du reste, tous les ouvrages que nous venons d'énumérer, sont bien plutôt des Mémoires qu'une histoire proprement dite du P. Jean Eudes.

La seule histoire véritablement digne de ce nom est celle du P. Julien Martine, né à Vaucelles de Caen, le 15 octobre 1669. Il entra dans la Congrégation des Eudistes le 12 novembre 1703, y fut incorporé le 23 janvier 1707, devint supérieur du Noviciat en 1712, supérieur

- XIII -

du séminaire de Coutances en 1720, et de celui d'Évreux en 1736; il mourut, en odeur de sainteté, à Évreux, en 1745, le 28 janvier. Il destinait son ouvrage à l'impression, tout en regrettant modestement « qu'il ne se rencontrât aucun homme plus habile qui voulût bien mettre son talent et sa plume au service d'une si grande cause. Convaincu de son insuffisance, il croyait que l'importance du sujet et l'excellence des matériaux pourroient peut-être suppléer à la bassesse de son style et aux défauts de sa composition (1). »

La vérité, c'est que ce modeste prêtre a fait œuvre d'historien. Sa Vie du R. P. Jean Eudes est un travail complet, méthodique, écrit avec discrétion et un esprit judicieux, enrichi de nombreux fragments extraits de la correspondance ou des ouvrages de son vénéré maître, qu'il a su habilement encadrer dans son récit. Son histoire, précédée d'une introduction et divisée en six livres, contient 800 pages in-80 grande justification. Chaque livre est précédé d'un sommaire fort bien fait; à la fin du livre, se trouve

(1) Introduction, p. 1.

- XIV -

une table alphabétique des matières très complète: c'est l'histoire telle qu'on l'écrit de nos jours. Ce beau travail, qui intéresse d'une manière toute spéciale la ville de Caen, n'a besoin, pour être livré à l'impression, que de subir ces petites retouches que font ordinairement les auteurs dans la correction des épreuves. Nous faisons les vœux les plus ardents pour la publication de cet ouvrage vraiment intéressant. Nous espérons que la Société des Antiquaires de Normandie, qui a tant fait déjà pour l'histoire de notre province, ne voudra pas qu'il reste plus longtemps ignoré. C'est un nouvel historien qui vient prendre place dans les Annales de notre ville de Caen, déjà si riche en grands hommes.

Quant à l'Étude historique que nous publions, si succincte qu'elle soit, elle permettra cependant au lecteur attentif d'apprécier le mérite et la grandeur de ce Jean Eudes, que nous ne craignons pas d'appeler un grand homme, un héros et un saint.

Cormelles-le-Royal, 15 Août-1878.

E. LE COINTE.

XV-

OUVRAGES DU P. EUDES.

Exercices de piété (1636) (1).

La Vie et le Royaume de Jésus (1637).

Le Testament de Jésus (1641).

Le Catéchisme de la Mission (1641).

Avertissements aux Confesseurs (1642).

Le Contrat de l'homme avec Dieu par le saint Baptême (1654).

Le livre des Offices et des Messes de dévotion (1663).

Le Bon Confesseur (1666).

Le Manuel pour une Communauté ecclésiastique (1668).

L'Enfance admirable de la Sainte-Vierge (1672).

Le Prédicateur apostolique (1676).

Le Mémorial de la Vie ecclésiastique (1676).

Le Cœur admirable de la Très-Sainte Mère de Dieu (1676-1680).

Sermons, 3 vol.

Méditations, 2 vol.

Tout Jésus.

L'Homme chrétien.

(1) Les dates, données d'après le manuscrit du P. Martine, indiquent l'année de la composition du livre.

-XV1-

Explication de l'Office divin.

Le Sacrifice admirable de la Sainte Messe.

Les faveurs faites à l'Église de Coutances par la Très-Sainte Vierge (inachevé).

Le Journal du P. Eudes, Memoriale beneficiorum Dei.

Documents sur Marie des

Les Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, et de Notre-Dame de Charité du Refuge.

Lettres.

1 -

RÉPONSES SOMMAIRES

AUX ACCUSATIONS DIRIGÉES CONTRE LE P. JEAN EUDES

ETUDE

DE CRITIQUE HISTORIQUE

SOURCES

HÉRAMBOURG, La Vie du R. P. Jean Eudes (manusc.). - COSTIL, Annales de la Congrégation de Jésus et Marie, Les Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie (manusc.). - MARTINE, Vie du R. P. Jean Eudes (manusc.). - DE MONTIGNY, Vie du P. Jean Eudes. - BEURIER, La Vie du P. Jean Eudes (manusc.). - Huet, Les Origines de la ville de Caen; Commentarius de rebus ad eum, pertinentibus. - HERMANT, Histoire de l'établissement des ordres religieux; Histoire du diocèse de Bayeux (manusc.). - HÉLYOT et BULLOT, Histoire des ordres religieux. - D'AVRIGNY, Mémoires chronologiques. - LELONG, Bibliothèque Historique de France. - Le R. P. LE DORÉ, Le

- 2 -

Révérénd Père Jean Eudes, ses vertus. -DE MONTZEY, Le P. Eudes et ses Instituts. - DE LA RUE, Essais historiques sur la ville de Caen. - VAULTIER, Histoire de la ville de Caen. - Le P. PERRAUD, L'Oratoire de France. - G. LE VAVASSEUR, Notice sur les trois frères Jean Eudes. - Mgr BESSON, Panégyrique du vénérable Père Eudes.- MORÉRI, Dictionnaire historique.-Le Mercure de France. Le Journal du Calvados (ann. 1810). - HOEFER, Nouvelle Biographie générale. - LAROUSSE, Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle.

1

Le Père Eudes était de basse extraction.

Le P. Eudes appartenait à une honnête et digne famille bourgeoise. Ce reproche inepte et suranné au XVIIe siècle est devenu risible au XIXe. Colbert, ministre et secrétaire d'État de Louis XIV, était aussi un bourgeois; les Apôtres étaient d'humbles artisans. Combien donc ces adversaires du P. Eudes exigeaient-ils de quartiers de noblesse pour qu'on pût être admis à travailler à la gloire de Dieu et au salut des hommes? Le grand missionnaire normand, l'apôtre infatigable, a bravement gagné ses lettres de noblesse par une vie toute de dévouement et de sacrifice. Pendant cinquante-trois ans, il a combattu au champ d'honneur, et il y est mort.

3

11

.Le P. Eudes était un homme sans science; il ne prêchait que pour les hommes grossiers et ignorants.

Les P. P. de l'Oratoire le regardèrent, tant qu'il fut des leurs, comme un sujet d'élite : c'était le jugement qu'en avaient porté le saint cardinal de Bérulle et le vénérable P. de Condren. Le P. Eudes aurait-il, par hasard, perdu le talent en quittant l'Oratoire? Et ses oeuvres? Avant de lui adresser ce reproche, il aurait, au moins, fallu commencer par les faire disparaître. Sans doute, comme son divin Maître, il affectionnait surtout les petits, les humbles, tous ceux qui étaient les plus deshérités dans la grande famille chrétienne; comme lui, il eût dit volontiers: « Spiritus Domini... unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos - corde »; mais il se donnait à tous sans distinction. Il prêchait pour les lettrés et les illettrés, pour les gentilshommes et les plébéiens, pour les catholiques et les protestants, pour les civils et les militaires, pour les fidèles et les prêtres. Il donnait des missions dans les campagnes; il en a aussi

donné, et de nombreuses, dans les villes: à Caen, l'Athènes,

- 4 -

normande , à Vire , à Rouen , à Coutances, à St-Lo., à Lisieux, à Honfleur, à Pont-l'Évêque, à Évreux> à Bernay, à Beaune, à Autun, à St-Malo, à Rennes; à Paris : à St-Sulpice, aux Quinze-Vingts, à St-Germain-des-Prés; à Versailles, devant Louis XIV et la cour, etc., etc. A Paris, les savants voulaient entendre M. Eudes et ses prêtres; les églises ne pouvaient contenir la foule accourue pour l'écouter : pendant quatre semaines, l'homme de Dieu dut prêcher en plein air. On vit jusqu'à 200 et 300 prêtres assister à ses conférences ecclésiastiques. Aux Quinze-Vingts, on compta un jour jusqu'à 12 évêques présents au sermon du P. Eudes. A la fin de la mission de St-Germain , on put voir défiler à la procession 500 prêtres en surplis. Claude de La Madeleine , évêque d'Autun, écrivait au Pape Innocent X (1648) que le P. Eudes était un « homme véritablement envoyé de Dieu..., puissant en oeuvre et en parole; comme un marteau, dit-il, propre à briser les pierres, il amollit et rompt la dureté d'un grand nombre de cœurs et les attire à la pénitence (1). » Tous les évêques de Normandie lui rendaient le même témoignage et en parlaient avec une égale admiration. Mgr Camus, évêque de Belley, a dit de lui:

« J'ay entendu, en ma vie, bien des prédicateurs, et des plus habiles, tant en France qu'en

(1) Annales de la Congrégation de Jésus et Marie.

- 5-

Italie; mais je n'en ay jamais entendu qui .entrast plus avant dans le cœur de l'homme que ce bon Père. » Le vénérable M. Olier l'appelait « la merveille de son siècle. » Saint Vincent de Paul , Dominique Georges, abbé du Val-Richer, fondateur des conférences ecclésiastiques dans notre diocèse, l'abbé de Rancé , étaient au nombre de ses admirateurs; enfin, Bossuet disait hautement, après l'avoir entendu: « Nous devrions tous prêcher comme le P. Jean Eudes. » Était-ce là une réunion d'hommes grossiers et ignorants !

111.

Le P. Eudes « avoit une éloquence... véhémence, plus propre à toucher ses auditeurs par la terreur., qu'à les attirer par la douceur, se laissant emporter à son zèle, qui n'étoit pas toujours assez réglé; n'ayant ni droit, ni mission, ni le caractère de l'autorité, il se portoit à des actions hardies, qui ont eu quelquefois de fâcheuses suites » (Huet, Orig., p. 429-31). « Vehemens inter concionandum, voce stentorea intonabat, solitus e cathedra plebem terrefacere » (Martin, Athencæ Normannorum).

Nous allons examiner d'une façon toute spéciale ce reproche, qui a été sans cesse rebattu,

- 6 -

depuis Huet jusqu'à ce jour , bien qu'il ne repose sur aucun fondement.

Incontestablement, le P. Eudes avait un tempérament tout de feu, un zèle ardent, impétueux, une énergie indomptable , « audax et ardens. » C'est bien à lui que l'on peut justement appliquer les paroles de l'Écriture : « Zelus. domus tuæ comedit me. » Mais nous rejetons le mot de « violence » comme inexact; quant à son zèle, nous nions formellement qu'il fût indiscret. Le mot caractéristique de l'éloquence du P. Eudes, c'est l'animation, l'ardeur, l'impétuosité, la force accompagnée d'une grande onction, une expression de foi profonde qui portait la conviction dans les âmes. « Lion en chaire , disaient les Religieuses de Montmartre, agneau au confessionnal »; nous avons trouvé le mot avant de savoir qu'il était historique. « Ardent pour le salut des âmes, et pour la gloire de son Maître, a dit également M. l'abbé de La Palluelle (1), infatigable dans les travaux, terrible dans la chaire, prudent dans le confessionnal, patient dans

l'adversité, affable dans la conversation. » L'historien de Picpus, continuateur du P. Hélyot, Hermant qui l'avait entendu prêcher, le P. Hérembourg et le P. de Montigny, le P. Costil et le P. Beurier, enfin ,

(1) Oraison funèbre prononcée au séminaire de Coutances, en 1682.

- 7 -

tous les écrivains qui l'ont jugé équitablement, parlent de son zèle, de son ardeur impétueuse, de son courage à dire la vérité tout entière , mais aussi d'une onction qui allait au coeur et le gagnait à Dieu. En chaire donc il tonnait contre les vices, « avec une voix de stentor », dit le P. Martin; soit, nous l'accordons; quoique la forme nous paraisse peu polie; peut-être cela pouvait-il s'écrire au XVII^e. siècle. Et puis, c'est le cas de rappeler le vers du poète:

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Mais ce foudre de guerre a converti des milliers de pécheurs qui ont trouvé en lui un cœur compatissant et toujours prêt à prendre à sa charge une part de leurs pénitences. Les vieux chroniqueurs français rapportent que lorsque le chevaleresque Jean, roi de France , vit les Anglais, à Poitiers , « le sang lui mua » et que, saisissant sa hache d'armes, il s'élança au plus épais des bataillons ennemis : c'est le portrait de notre valeureux P. Eudes. Il aimait tant Dieu, que lorsqu'il se voyait en face des vices qui désolaient alors la société « le sang lui muait » ; il s'élançait alors sur l'ennemi , il le chargeait vigoureusement, frappant d'estoc et de taille; mais plus prudent et aussi plus heureux que l'infortuné roi de France, il pre

- 8 -

naît si bien ses précautions et conduisait si habilement ses charges répétées, qu'il sortait toujours vainqueur de la lutte. La bataille finie, les vaincus étonnés trouvaient en lui le plus doux, le plus généreux des vainqueurs, un vainqueur qui n'avait combattu que pour gagner leurs âmes. Il exterminait l'erreur et chérissait les hommes : Diligite homines, interficite errores (1). Voilà ce que Huet n'a pas vu tout d'abord; on sait du reste comment il a grandement et généreusement réparé plus tard son erreur dans son Commentarius de rebus ad eum pertinentibus (P. 355). Son premier jugement, d'ailleurs, est facile à expliquer. Huet, sous-précepteur du Dauphin, en 1670, s'est fait naturellement, tout d'abord, l'écho des murmures et des blâmes des courtisans vicieux, qui devaient voir de mauvais oeil ce prêtre, ce nouveau Jean arrivé de Normandie, assez audacieux pour venir dénoncer publiquement leurs vices, et jeter ses non licet jusqu'au milieu de la cour du grand Roi. Mais la Reine-mère et Louis XIV goûtaient fort les prédications du saint apôtre. Dans la mission de St-Germain-des-Prés, quand le P. Jean Eudes, avec infiniment de respect, mais aussi- avec une liberté tout évangélique, eut exposé à la Reine régente ce qu'elle avait à faire pour extirper les vices qui déshonoraient son royaume, et

(1) Saint Augustin.

- 9 -

arriver ainsi à gouverner selon la volonté Dieu, les courtisans le déclarèrent perdu; la Reine, disaient-ils , allait le faire enlever et jeter à la Bastille. Informée de ces bruits malveillants et ridicules, Anne d'Autriche envoya féliciter le vénérable missionnaire, et elle ajouta, en s'adressant à ceux qui l'entouraient: « Il y a « longtems que je n'avois entendu de prédications, mais j'en ay entendu une aujourd'hui. « Voilà comme il faut prêcher, et non pas me dire des fleurettes, comme les autres me disent.» Aussitôt tous les courtisans répétèrent en chœur que le P. Eudes était vraiment admirable. Souvent, il est vrai, ses adversaires ont voulu retourner contre lui son zèle pour le perdre ou du moins l'amoindrir; jamais ils n'y ont réussi, et quoi qu'en ait dit Huet, « ses actions hardies » n'ont jamais eu que des résultats merveilleux, ce qui prouve que le genre choisi par l'orateur était le bon. « Doux et humble de cœur », le divin Maître,

son modèle, n'était-il pas, lui aussi, terrible contre les vices des Pharisiens? Il fallait les saintes hardiesses du P. Eudes pour remuer et régénérer cette société du XVII^s. siècle, alors si ignorante des vérités religieuses, si corrompue, mais dont la foi était pourtant encore si vivace et qu'il ne fallait que tirer de son sommeil de mort. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les hommes providentiels, les saints apôtres de la taille

-10-

du P. Eudes, ont des hardiesses, des façons de dire, à eux seuls permises; en voulant les copier, nous dirions presque les singer, on se rendrait ridicule. Le naïf évêque de Belley l'apprit à ses dépens dans l'église St-Étienne de Caen. Voulant essayer, à l'exemple du P. Eudes, d'enlever ses auditeurs et de leur faire crier, par des prodiges d'éloquence : « Miséricorde! Miséricorde! O mon Dieu 1 » il faillit les faire rire.

Quant à la réflexion de Huet, que le P. Eudes n'avait « ni droit, ni mission, ni le caractère de l'autorité », nous avouons franchement ne pas en comprendre le sens. Le saint missionnaire n'a rien fait, absolument rien, jamais, nulle part, ni donné de missions, ni fondé de séminaires, ni même soigné les pestiférés, sans la permission de ses légitimes supérieurs, sans l'autorisation, souvent même sans l'appel pressant des évêques, sans lettres-patentes, sans lettres d'institution, délivrées en bonne et due forme. Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, l'avait nommé chef, de toutes les missions de Normandie, et ce privilège lui a été maintenu; l'Assemblée du clergé de France et la Cour de Rome l'ont encouragé dans son œuvre. Quand il arrivait avec ses prêtres dans une paroisse pour une mission, il commençait par déposer entre les mains du curé l'autorisation signée de l'official; c'est à la demande des évêques qu'il a fondé ses séminaires à Caen, Coutances, Lisieux, Rouen, Évreux et Rennes. Que pouvait-on lui demander de plus? Dès lors, partout et toujours, il a pu dire comme à St-Germain-des-Prés, en présence de la Reine-mère : « qu'il n'étoit qu'un chétif homme et un misérable pécheur, mais qu'au lieu où il étoit, et tenant la place de Dieu, il pouvoit dire avec saint Paul et avec tous ceux qui ont l'honneur d'annoncer la sainte parole de Dieu : « Pro Christo legatione fungimur. »

A l'appui de nos assertions, nous pouvons citer les P. P. Hérambourg, Martine, de Montigny, Beurrier, Costil, le continuateur du P. Hélyot, Hermant (1), et enfin Huet lui-même. C'est, en effet, de l'évêque d'Avranches que sont ces belles et touchantes paroles, ce jugement magistral que nous devons bien reproduire. :

« Is singulari sua virtute et ardentissima pietate me ad sui amorem et admirationem jam alexerat. Inanem hic sumerem operam, si laudes prosequerem hominis quem infiniti ad promovendum Dei cultum et animarum procurandam salutem suscepti labores ac piissimæ

(1) « La Duchesse de Guise étoit pénétrée d'estime pour ce père, que ses missions et ses prédications pleines d'onction lui avoient acquise. » Hermant, Histoire du Diocèse de Bayeux, t. 111, P. 94 (manuscrit).

- 12 -

etiam et utilissimæ scriptiones et Deo carum et Ecclesiae venerabilem effecerunt. »

Cela s'appelle parler d'or. Il faut s'en tenir à ce dernier jugement: c'est le bon. Nous croyons cependant devoir ajouter que si la première critique du savant prélat a été erronée, sur certains points, elle est toujours restée complètement respectueuse. Arrivons maintenant à l'abbé De La Rue, l'auteur des Essais historiques sur la ville de Caen.

IV.

« La maison de l'Oratoire de Caen se préparoit depuis long-temps à l'établissement d'un séminaire

dans notre ville. Des fonds, provenans des offrandes et des aumônes des fidèles, étoient préparés pour cet effet, lorsque le Père Eudes abandonna l'Oratoire pour établir lui-même un séminaire, dont il fut le fondateur et le chef. Les mémoires de la Congrégation qu'il quitta brusquement, et les lettres de ses Généraux sur sa conduite particulière, sont loin de lui être favorables; mais nous sommes loin aussi des événemens, et nullement à portée de prononcer sur ce pointL'évêque Édouard Molé fit fermer la chapelle (des Eudistes), parce qu'il pensa que le Père Eudes n'avoit obtenu, en 1642, des lettres-patentes portant approbation

13 -

de son Institut, que sur des certificats fabriqués et fausement attribués à son prédécesseur (S u i t l'accusation portée par Huet) On lui attribue une vie de Marie des Vallées, et plusieurs ouvrages. sur les visions de cette béateIl existe une histoire manuscrite de la Congrégation des Eudistes en 2 vol. in-40; mais elle ne renferme rien d'intéressant. »

Nous devons examiner cet article avec la plus grande attention, parce qu'il appartient à un historien de Caen, que naguère encore on citait comme un oracle en fait d'histoire locale. Comme toutes ces assertions sont inexactes, nous sommes obligé de les reprendre et de les examiner par parties.

Nous remarquons d'abord que cet article, évidemment hostile au P. Eudes, a un premier tort: celui de procéder par insinuation, de réunir une série d'accusations sans preuves et présentées d'une manière assez vague pour n'engager en rien la responsabilité de l'écrivain, mais suffisantes pour indisposer l'esprit du lecteur contre le personnage dont on résume ainsi la vie à grands traits. Au nom de l'impartialité, nous protestons contre cette manière d'écrire l'histoire.

« La Congrégation de l'Oratoire de Caen se préparoit « depuis long-temps à l'établissement d'un séminaire dans notre ville. » C'est une pre

- 14 -

mière erreur commise par M. De La Rue. Jamais l'Oratoire de Caen n'a conçu ce projet. Cela est si vrai, que lorsqu'en 1641, deux ans avant de quitter l'Oratoire, le P. Eudes demanda l'autorisation de recevoir dans l'établissement de Caen quelques ecclésiastiques qui désiraient s'y former à la pratique de leurs devoirs, il lui fut répondu par un refus formel. On ne voit aucune trace du projet supposé. Il y a plus, l'Oratoire avait si peu l'intention de fonder des séminaires, qu'en 1648, au moment où le supérieur général, M. de Bourgoing, reconnaissait lui-même que la fondation des séminaires était un des principaux buts poursuivis par le cardinal de Bérulle, sa Congrégation, qui possédait déjà soixante collèges en plein exercice, n'avait encore qu'un seul séminaire, celui de St-Magloire, à Paris; et cela cinq ans après la sortie du P. Eudes. Évidemment, à cette époque du moins, l'Oratoire avait abandonné l'idée de son saint fondateur, relativement à la question des séminaires: c'était pour reprendre cette idée et la réaliser que le P. Eudes quitta l'Oratoire.

« Des fonds provenans des offrandes et des aumônes des fidèles étoient préparés pour cet effet, lorsque le P. Eudes quitta l'Oratoire pour établir lui-même un séminaire. » Pour quiconque connaît la question et sait comprendre l'allusion de l'écrivain, cela signifie que le P. Eudes, en se retirant, garda pour sa Congrégation des sommes qui lui avaient été données pour l'Oratoire. Le P. Eudes a déclaré que ces offrandes lui avaient été remises pour la Congrégation nouvelle qu'il voulait fonder, et non pour l'Oratoire. La seule déclaration d'un homme du mérite, de la vertu et de la loyauté du P. Eudes serait suffisante, quand les adversaires ne peuvent produire aucune preuve à l'appui de leur réclamation. Mais le doute n'est pas même possible, puisque le principal donateur a déclaré qu'il avait fait son offrande non pour l'Oratoire auquel il n'avait pas même pensé, mais bien pour la nouvelle Congrégation de Jésus et Marie. La lettre de M. de Répichon tranche la question. Quant à la duchesse d'Aiguillon, en donnant 1,000 livres au P. Eudes pour

la construction du séminaire de Caen, elle ne faisait que remplir les intentions de son oncle, le cardinal de Richelieu. Enfin, l'excellent P. Eudes, qui, par amour de la paix et par esprit de charité, était toujours disposé à faire des concessions même à des demandes sans aucun fondement, -et les cas que l'on pourrait citer sont nombreux, - offrit aux Oratoriens de leur céder la moitié des sommes réelles pour sa Congrégation: ils rejetèrent fièrement cette proposition pourtant si aimable: ils voulaient tout; c'était vraiment trop d'exigence quand ils n'avaient droit à rien. L'insinuation de M. De La Rue est donc injustifiable.

- 16 -

« Les Mémoires de la Congrégation qu'il quitta brusquement, et les lettres de ses Généraux sur sa conduite particulière sont loin de lui être favorables », ajoute l'historien de Caen dans son petit réquisitoire. Nous relevons d'abord ce pluriel, « ses Généraux. » Le P. Eudes a été sous trois supérieurs généraux pendant le temps qu'il a fait partie de l'Oratoire: le saint cardinal de Bérulle et le vénérable P. de Condren, on le sait, lui ont été très-favorables et l'ont toujours regardé comme un sujet d'élite. Reste donc le seul P. de Bourgoing, sous l'administration duquel le P. Eudes a quitté l'Oratoire, en 1643. Il faut donc dire « son Général, et non « ses Généraux », pour ne pas induire le lecteur en erreur. Un second tort de M. De La Rue, c'est d'avoir donné l'acte d'accusation sans avoir produit la défense. Ne vouloir écouter qu'une des parties et repousser l'autre sans l'entendre, c'est un procédé arbitraire qui ne sera jamais admis tant que le mot de justice aura un sens dans l'esprit du législateur. Et quand l'auteur des Essais a la bonté d'ajouter, comme pour accorder au P. Eudes le bénéfice des circonstances atténuantes : « mais nous sommes loin aussi des évènements, et nullement à portée de prononcer sur ce point », il commet une autre erreur bien plus grave encore. Comment ne s'aperçoit-il pas qu'il détruit la certitude historique? L'abbé De La Rue est né

-17 -

en 1751 c'est-à-dire soixante-onze ans après la mort du P. Eudes. Si, à cent ou cent vingt ans de distance, quand les documents abondent, l'historien ne peut pas élucider des faits importants consignés dans des pièces que les intéressés doivent facilement produire, il ne faut plus parler d'histoire, ni de critique historique. Cette déclaration a de quoi surprendre, venant de la part d'un historien archéologue qui s'est acharné, quelquefois sans obtenir de grands résultats, sur des questions bien autrement nébuleuses que celle du P. Eudes, et incontestablement moins importantes. On sait avec quel effroi les auditeurs de M. De La Rue l'entendaient, dans son cours d'histoire, revenir incessamment sur l'emplacement de la fameuse Otlinqa Saxonica, sans jamais réussir à trouver une hypothèse de nature à les satisfaire. Heureusement la prétendue difficulté, en ce qui concerne le P. Eudes, est purement imaginaire. Les documents que l'on peut étudier et comparer sont nombreux; quand on les lit avec attention et impartialité, la vérité se dégage d'elle-même et la lumière est bientôt faite. On comprend bien vite que les PP. de l'Oratoire devaient être au désespoir de voir leur échapper un pareil sujet: inde irae. Pour ce qui est de cette « sortie brusque, dont parle M. De La Rue, elle est toute naturelle: puisque les Oratoriens ne fondaient pas de séminaires, et que le P. Eudes

- 18 -

avait la conviction que ces établissements étaient indispensables à la régénération de la société chrétienne, il lui fallait nécessairement prendre un parti sans plus de retard; c'est ce que fit le zélé et saint prêtre: il alla planter sa tente ailleurs. Dieu a béni son oeuvre et l'opinion publique lui a donné raison. Nous n'avons pas à revenir sur le passage des Origines de Caen: nous y avons répondu plus haut; mais nous avons bien le droit de demander pourquoi M. De La Rue, qui l'a si soigneusement enregistré, n'a pas également reproduit l'admirable passage du Commentarius qui l'efface bien un peu? Il est vrai que si l'historien de Caen l'eût cité, il aurait dû jeter au panier son article sur Jean Eudes et en donner un autre plus conforme à la vérité historique. Il nous semble que sa réputation d'historien n'y aurait rien perdu. « Huet, dit l'abbé De La Rue, n'a rien voulu changer au passage qu'on lit dans Les Origines. » C'est vrai; mais il ne faut pas demander à

un homme, qui a certainement pu être de bonne foi, un sacrifice trop pénible pour son amour-propre d'auteur. Ce serait trop exiger de la faiblesse humaine de soutenir que le célèbre prélat aurait dû biffer, aux yeux de tous, ce passage qui, en fin de compte, n'a rien de bien compromettant pour le P. Eudes: il suffit que, de fait, ce premier jugement se trouve réformé par un éloge postérieur donné sans aucune restriction. L'intention est évidente,

- 19 -

Quant à laisser croire que Mgr Molé « fit fermer la chapelle de la Congrégation, parce qu'il pensa que le P. Eudes n'avait obtenu, en 1642, des lettres patentes portant approbation de son Institut, que sur des certificats fabriqués et fausement attribués à son prédécesseur », c'est en vérité trop fort. La supposition que le P. Eudes ait eu l'impudence de fabriquer des certificats est une idée impossible, que n'a pu concevoir sérieusement l'évêque: pourquoi la donner comme la vraie cause de l'interdiction? Les lettres d'institution revêtues du sceau de Mgr d'Angennes existaient; l'évêque pouvait les vérifier et s'assurer de leur authenticité. La raison alléguée est puérite. La fermeture de la chapelle eut pour cause l'hostilité bien connue d'ailleurs, de Mgr Molé contre la Congrégation de Jésus et Marie.

« Le P. Eudes, continue M. De La Rue, a laissé plusieurs ouvrages ascétiques et tous bien connus. » Cette fois, l'auteur des Essais a rendu un hommage complet à la vérité. Nous pensons même ne pas nous tromper en disant qu'il a dû remarquer surtout le VIII^e livre de l'ouvrage intitulé: Le Royaume de Jésus. Il traite de l'humilité d'une manière remarquable dont tout le monde peut faire son profit. On a depuis détaché et publié à part ce VIII^e livre dans un petit opuscule auquel on a donné le nom de Livre d'or, et il mérite bien cette qualification.

- 20 -

« On attribue à Jean Eudes, ajoute ensuite l'auteur des Essais, une Vie de Marie des Vallées et plusieurs ouvrages sur les visions de cette béate. » Les erreurs vont recommencer. Le P. Eudes a réuni sur Marie des Vallées, nous dirons plus loin dans quelles circonstances et dans quel but, des documents, que les adversaires ont décorés du nom pompeux de Vie de Marie des Vallées, et qu'ils ont donnés comme formant 3 vol. in-40. Mais encore, il y a in-4^e et in-4^e; l'étendue de ces documents, restés manuscrits, et non encore retrouvés, nous est inconnue; dès lors nous n'en pouvons rien dire. En tout cas, c'est la seule vie que le P. Lelong, de l'Oratoire, ose attribuer au P. Eudes; et pourtant l'Oratorien est loin de lui être favorable, puisque, laissant de côté tous ses ouvrages, il n'indique que la Vie de Marie des Vallées qu'il appelle ironiquement « le chef-d'œuvre de l'auteur. » En revanche, il est vrai, il énumère soigneusement les autres écrits publiés sur la pauvre fille, sur la « béate », comme dit M. De La Rue, mais non par le P. Eudes; voir même le burlesque factum de l'abbé d'Aunay. La partialité est-elle assez évidente? Et puis, quand M. De La Rue, non content sans doute des 3 vol. in-40, composés par le P. Eudes, sur « cette béate », lui attribue obligeamment la paternité « de plusieurs ouvrages » sur le même sujet, ne dirait-on pas qu'il s'agit d'une nouvelle Summa theologica,

- 21 -

d'une série d'ouvrages formant une véritable collection, une sorte d'encyclopédie? Comme tout cela est sérieux! Enfin, dit en terminant l'historien de Caen, « il existe une histoire manuscrite de la Congrégation des Eudistes, en 2 vol. in-40, mais elle ne renferme rien d'intéressant. » Serait-ce par hasard les Annales ou les Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie, que l'auteur des Essais traite avec un ton si léger et si expéditif? Tout porte à le croire, puisqu'on ne connaît pas sur le P. Eudes d'autres histoires en 2 vol. in-40, et que ces ouvrages se trouvant au monastère de Notre-Dame de Charité, dont M. De La Rue a été chapelain en second, de 1780 à 1785, il a pu facilement les connaître et les examiner. Dans ce cas, cette dernière appréciation serait encore très erronée; car, indépendamment des faits concernant la Congrégation, on y rencontre une foule de détails d'un très-grand intérêt pour la ville de Caen. Vraiment, si

M. l'abbé De La Rue a fait hommage à son ancienne communauté de cette nouvelle Introduction à la vie dévote du P. Jean Eudes, les chères filles du bon Père ont dû trouver que le langage de leur chapelain d'autrefois n'avait rien « d'ascétique. »

En terminant notre appréciation sur cet article de M. De La Rue, nous tenons à renouveler devant vous, Messieurs, la déclaration que nous avons faite il y a deux ans, dans une séance

- 22 -

de la Société des Antiquaires de Normandie, où nous avons pareillement réfuté une autre erreur du même historien. Nous sommes sincèrement reconnaissant envers notre compatriote des éclaircissements qu'il a apportés sur certains points de notre histoire locale: ses investigations seront certainement d'un grand secours à l'historien de l'avenir appelé à écrire d'une manière complète l'histoire de notre chère cité. Dans le cas où l'auteur des Essais serait attaqué sans raison, si nous pouvions quelque chose, nous mettrions à le défendre le même zèle que nous avons apporté à réfuter ses erreurs. Mais, sans manquer en rien au respect dû à la mémoire de cet infatigable chercheur, nous croyons pouvoir dire qu'aujourd'hui il est généralement reconnu que ses recherches laissent souvent à désirer, sous le rapport de la critique historique, et que ses assertions, quand elles ne sont appuyées d'aucune preuve, doivent toujours être acceptées sous bénéfice d'inventaire, surtout quand il prend le ton doctrinal qu'on lui connaît. La vérité vraie, c'est que M. De La Rue ne connaissait pas la question du P. Eudes. Pourquoi alors ne pas dire comme le bon chanoine de Bayeux: mestre Wace de Jersey: « Je ne scai » ; ou comme Berioit de Sainte- More: « Ne l'ai pas lu en livre. » C'est au moins de la loyauté. Bref, l'article de M. De La Rue sur Jean Eudes doit être regardé comme non-venu.

- 23 -

V.

Le P. Eudes était-il un orgueilleux qui voulait à tout prix paraître et se faire un nom?

Pour tout homme qui a étudié consciencieusement la vie de ce grand serviteur de Dieu, l'accusation est inouïe et insensée. Durant une vie active de 53 ans, le P. Eudes apparaît constamment comme la personnification vivante de l'humilité élevée à un degré éminent, nous dirions presque au plus haut degré où elle puisse atteindre chez l'homme fortifié par la grâce. Les deux traits caractéristiques de cette mâle figure d'apôtre, c'est l'amour de Dieu, impétueux, insatiable, l'amour de Dieu aimé par le cœur sacré de Jésus, le grand médiateur, et par le cœur très pur de Marie, « la Mère de belle dilection », et une humilité également intense, profonde, incessante, l'humilité jusqu'à l'anéantissement du moi humain dans la volonté divine: Perinde accidit; de telle sorte que si ce double caractère était, nous ne disons pas effacé, mais amoindri dans son intensité, dans son élan, nous n'aurions plus la physionomie vraie de notre P. Eudes. L'humilité! elle accompagne, elle assaisonne, elle pénètre, elle anime ses livres, ses prédications, ses prières, sa direc

- 24 -

tion, ses inimitables et délicieuses lettres, sa vie publique et privée, son être tout entier. Nous ne citons pas d'exemples: nous aurions trop à dire; nous préférons de beaucoup renvoyer aux biographes qui ont écrit cette belle vie. Ses adversaires et ses insulteurs, car c'est ainsi que nous qualifions ceux qui lui ont fait la guerre, n'ont jamais pensé, chose étonnante! à attaquer sa chasteté; il eût été prudent, de leur part, de commettre le même oubli pour son humilité. Il est vrai qu'en diminuant « ses croix », auxquelles il attachait un si grand prix, ils auraient diminué d'autant ses mérites et l'éclat de sa gloire. Les outrages de ces « très-grands bienfaiteurs », comme les appelait le P. Eudes, ont donc un bon côté: c'est une heureuse faute, *felix culpa*, répétons-nous avec l'Église.

VI.

Le Père Eudes était-il un hypocrite?

Lui, un hypocrite! On ne s'en douterait guère c'est, au contraire, un caractère tout chevaleresque, allant droit au but, combattant à visage découvert, attaquant le vice à brûle pourpoint, modéré seulement pour ceux qui le maltraitent. En vérité, il faut une dose d'impudence bien forte, il faut appartenir à la

- 25 -

secte qui érige le mensonge en système, pour oser jeter à la face d'un tel homme l'accusation d'hypocrisie. Si nous nous arrêtons un instant à cette calomnie vraiment burlesque, c'est moins pour la réfuter que pour ne rien négliger dans cette série d'injures adressées au serviteur de Dieu par d'implacables ennemis. Pour toute réponse, il nous suffit de renvoyer à sa vie. Quant à nous, la main sur la conscience, nous le déclarons devant Dieu, depuis quatre mois, nous avons étudié cette vie du P. Eudes, incessamment, tout le jour, sans désespérer, nous l'avons étudiée avec cet amour de la vérité, avec cette attention minutieuse des détails qui nous ont valu quelquefois, de la part de nos amis, le reproche de myopie, ce qui ne nous offense guère, et dont nous sommes bien disposé à ne pas nous corriger du tout; eh bien ! après cet examen attentif, les reproches adressés nous ont paru puérils, quand ils n'étaient pas injustes et indignes. Dans cette longue et grande existence que nous avons fouillée dans tous les recoins, toujours nous avons trouvé matière à une admiration qui allait sans cesse croissant, à mesure que nous étendions le cercle de nos investigations; les fautes, nous ne les avons rencontrées nulle part. Le vénérable fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie, celui qu'on ose nous présenter comme un hypocrite, « nous paraît avoir réuni toutes les vertus

- 26 -

chrétiennes à un degré éminent. Pourtant, s'il le fallait, nous pourrions signaler quelques peccadilles qui feraient penser à la déposition du cuisinier du bon duc Godefroy de Bouillon (1), bien que, certainement, nous n'ayons en rien la prétention d'empiéter sur les droits de cet important personnage; et l'on se convaincrat, une fois de plus, qu'il n'y a pas de péché, même pour les plus graves personnages, à se déridier un instant dans un examen sur les faits et gestes d'un grand homme et d'un excellent saint.

V11.

Le P. Eudes, malgré sa douceur apparente et son air mystique, a-t-il été haineux?

L'histoire de sa vie à la main, on peut montrer que, depuis sa plus tendre enfance jusqu'à son dernier soupir, jamais la haine ni les désirs de vengeance n'ont eut d'accès dans son cœur. Tout au contraire, sa patience inaltérable au milieu des attaques les plus injustes, en présence de calomnies atroces, de la ruse, de la perfidie, de fraudes inqualifiables, est un phénomène inexplicable, humainement parlant. Quand on le caricaturait de la manière la plus grotesque; quand on le « saturait d'opprobres »

(1) Will. Tyr., 1. IX, n. 2.

- 27 -

et qu'on traînait son honneur dans la boue, il ne voulait pas se défendre, il se taisait : Ipse autem tacebat. Tout au plus, à l'exemple de son divin Maître souffleté par un grossier valet, il disait avec calme à ses prêtres et à ses amis intimes : « Je ne suis pas coupable de la faute dont on m'accuse; mais j'en ai commis tant d'autres que je mérite bien ce châtement que le bon Dieu m'envoie. » Trouvant ces croix profitables à son oeuvre, il priait et faisait dire, à des jours marqués, une messe pour la conversion de ses ennemis, qu'il appelait toujours ses « bons amis, ses très-grands bienfaiteurs. » Pour parler et agir de la sorte, durant cette longue passion qui a duré 37 ans, alors qu'il donnait sa vie pour les hommes, la sagesse

humaine ne suffit pas : il faut être un saint. Un philosophe perdant patience eût fini par rendre coup pour coup. Et certes, le vénérable Jean Eudes avait tout ce qu'il fallait pour répondre, sans trop de désavantage, à ses adversaires. D'abord, il avait pour lui l'opinion publique; il possédait de plus le talent, la vigueur de style et le coloris, la verve et la dialectique. Il eût pu, sans beaucoup de peine, faire des factums qui l'auraient facilement emporté sur ceux de ses adversaires. Une seule chose lui eût pourtant manqué dans l'espèce: il avait un cœur si bon, il y avait en lui un si grand besoin d'aimer les hommes, même quand ils n'étaient pas du tout aimables,

- 28 -

que certainement il n'eût pas su y mettre de fiel: or il en faut pour être pamphlétaire; ses ennemis le lui ont bien fait voir. Mais, nous le répétons, alors que le mot du prophète pouvait lui être appliqué, saturabitur opprobriis, il imitait la douceur de son aimable Jésus: « Quum malediceretur, non maledicebat; quum pateretur, non comminabatur; tradebai. autem judicanti se injuste. » Voilà comment l'instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie a connu la haine. Le P. Martine, né à Vaucelles de Caen, en 1669 et mort, en odeur de sainteté, supérieur du grand séminaire d'Évreux en 1745, a composé une vie du P. Eudes faite avec méthode, impartialité et une remarquable discrétion: elle est, suffisamment développée, sans l'être, trop; elle contient d'importants fragments de lettres dont l'historien a su faire un excellent usage. Publier cette belle histoire dans laquelle on trouve une peinture fidèle et vivante de l'époque où a vécu le grand et infatigable missionnaire, ce sera la meilleure réponse à faire à ses accusateurs.

VIII.

Le P. Eudes a-t-il été novateur; en religion a-t-il introduit des dévotions inconnues avant lui dans l'Église?

Il a été novateur comme l'ont été tous les

- 29 -

saints dont Dieu s'est servi pour instituer dans l'Église des dévotions nouvelles dans la forme, mais découlant des dogmes. La très-sainte et très-adorable Trinité, au sommet; Jésus-Christ, grand et unique médiateur entre Dieu et les hommes; Marie « la Mère admirable » nous conduisant à son cher fils, Rédempteur du monde: c'est la doctrine invariable du P. Eudes; c'est aussi celle de l'Église. Quoi de plus correct que cette théologie-là ? La dévotion au Sacré Cœur de Jésus et au Cœur très pur de Marie, dont il est incontestablement le premier apôtre, et les fêtes célébrées sous ce vocable, dans la Congrégation des Eudistes, avec l'autorisation des évêques, et, déjà dans quinze diocèses, du vivant du P. Eudes, étaient sans doute nouvelles au XVIIe siècle; mais toutes les fêtes de l'Église l'ont été aussi à un certain moment, répondait, avec raison, le zélé missionnaire de Jésus et de Marie. On ne peut pas créer de nouveaux dogmes, inventer des vérités religieuses; on peut toujours fournir un aliment nouveau à la dévotion, quand l'objet qu'on lui offre découle de la croyance. En dernier ressort, l'Église est juge; et elle a donné raison au P. Eudes. Le monde catholique adore le Sacré Cœur de Jésus, vénère le Cœur très pur de Marie, et saint Joseph, le saint affectionné de notre Vénérable, est proclamé patron de l'Église universelle.

30 -

1X

La Congrégation de Jésus et Marie était inutile, puisqu'elle poursuivait le même but que celle de l'Oratoire, à laquelle des lors elle pouvait nuire.

La Congrégation des Eudistes se livrait, il est très vrai, aux Missions, comme l'Oratoire ; mais elle

avait encore pour but principal l'établissement des séminaires destinés à former un clergé instruit et pieux. C'était le but que s'étaient proposé le cardinal de Bérulle et le P. de Condren: le P. de Bourgoing en convenait lui-même en 1648. L'Oratoire avait abandonné l'idée de son saint fondateur relativement aux séminaires, pour ouvrir et diriger de nombreux collèges qui n'étaient pas de nécessité première, puisqu'il en existait de nombreux, de bien fréquentés et de justement estimés. L'établissement des séminaires, au XVII^e siècle, était, au contraire, une question de vie ou de mort pour la société chrétienne, tourmentée par le Protestantisme et battue en brèche par le Jansénisme. L'Oratoire abandonnait tellement le projet de fonder, avant tout, des séminaires, qu'en 1648, sur soixante collèges existants, il

- 31 -

n'avait encore qu'un seul séminaire : celui de St-Magloire, à Paris (1).

Le P. Eudes, au contraire, pensait, lui, avec saint Vincent de Paul, M. Olier, M. d'Authier de Sisgau, le cardinal de Richelieu, et tous les plus pieux et les plus savants Évêques de France, qu'il fallait commencer par l'établissement des séminaires l'œuvre de la régénération religieuse et sociale : il avait raison. Mais si, pour ce motif, il crut devoir quitter l'Oratoire, il eut si peu l'intention de faire concurrence à ses anciens confrères, que toujours conciliant, quand il était possible de l'être, il proposa à leur maison de Caen, en 1644, une convention relativement aux missions, de manière à ne pas aller sur leurs brisées et à pouvoir au besoin se faire leur auxiliaire. Les Oratoriens rejetèrent cette aimable et toute pacifique proposition et continuèrent contre lui un système d'attaques que rien ne justifiait. Et pourtant, le P. Eudes, en sortant de l'Oratoire, usait d'un droit que personne ne pouvait lui contester, qui lui était reconnu et garanti par les règlements de la Congrégation. Beaucoup d'autres membres de cette société en avaient usé avant lui, sans qu'on trouvât le moins du monde à reprendre à leur conduite. La raison en est bien simple : en entrant dans la Con

(1) Hérambourg, De Montigny, Beurrier.

- 32 -

grégation, les membres ne se liaient par aucun vœu; dès lors, le seul changement de volonté permettait d'en sortir, sans mériter aucun blâme. Pourquoi donc avoir refusé au P. Eudes ce droit indéniable ? Pourquoi lui avoir fait la guerre, l'avoir traversé dans sa mission ? C'est que ses anciens collègues ne pouvaient prendre leur parti de perdre un sujet de cette valeur: les résultats vraiment merveilleux obtenus par lui ne faisaient qu'augmenter de plus en plus leurs regrets. Ils ont certainement cédé à cet esprit de rivalité que l'on trouve parfois dans l'histoire des ordres religieux; rivalité toujours regrettable, et que l'on est heureux de ne plus rencontrer nulle part de notre temps. Depuis le commencement de ce siècle, les ordres religieux ont compris qu'il ne s'agissait plus, en face des progrès du mal, de soulever de mesquines querelles de famille, mais de serrer les rangs contre l'ennemi commun, d'opérer ce que dans l'art militaire on appelle le mouvement de concentration, en se pénétrant bien de cette pensée que la bataille gagnée l'est pour l'Église et pour Dieu; que l'on ne cesse pas d'appartenir à la grande armée chrétienne, parce qu'on ne fait pas partie de la même division; que d'ailleurs tout le monde ne peut servir dans la même arme, mais que l'armée tout entière a droit à l'honneur de la victoire. Nous pensons donc entièrement comme le savant P. Perraud;

-33 -

aussi, c'est avec une bien grande jouissance que nous avons trouvé cette pensée exprimée, comme toujours, d'une manière si éloquente, dans sa remarquable histoire de l'Oratoire. Mais, en fin de compte, le procès étant instruit devant l'histoire et devant la Cour de Rome, sans l'intention coupable de réveiller des luttes heureusement mille fois mortes, il faut cependant savoir et dire qui a eu tort, qui a eu raison dans ce différend. Eh bien ! L'impartialité historique oblige à déclarer que les torts ne sont pas du côté du pieux fondateur de la Congrégation des Eudistes. Au milieu de cette opposition qui a duré trente-sept ans et qui continuait encore à sa mort, le vénérable P. Eudes, soutenu par la grâce de Dieu, a toujours été un modèle achevé de charité, d'humilité et de patience; et voilà surtout ce qui le fait grand aux yeux de la postérité.

Incontestablement, les P. P. de l'Oratoire auraient dû se rappeler davantage les paroles du divin Maître : « Nolite prohibere eum. Nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo et possit cito male loqui de me. Qui enim non est adversum vos, pro vobis est (1). Nous aimons à croire que les P. P. de l'Oratoire ne se déclarèrent pas tous également contre le P. Eudes. Comme toujours, à côté des ardents, il y eut les modérés : les reproches

(1) Marc, IX, 38, 39.

- 34 -

doivent dès lors s'adresser, non à l'Ordre entier, mais à ceux de ses membres qui mirent la gloire de leur Congrégation avant les intérêts de l'Église.

On a dit que le P. Eudes avait abandonné la Congrégation de l'Oratoire parce qu'il la voyait se prêter docilement aux doctrines jansénistes. Le R. P. Le Doré, sans assigner nullement ce motif à la sortie de son vénéré maître, dit, en effet, qu'au moment où il quitta l'illustre Compagnie, « ses membres étaient déjà en proie au Jansénisme (1). » Nous pensons que l'hérésie janséniste ne fut pas la vraie cause de la retraite du vénérable serviteur de Dieu. Le P. Martine, le plus judicieux et le plus complet des biographes du P. Eudes, dit formellement que cette sortie fut motivée par

la question relative à l'établissement des séminaires; et il déclare, avec une bonne foi qui lui fait honneur, qu'après avoir consulté tous les documents conservés dans sa Congrégation, il n'a rien trouvé qui autorise à croire que l'apparition du Jansénisme dans l'Oratoire ait amené le départ du saint fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie. Héritiers de la charité de leur maître, les Eudistes sont toujours prêts à défendre leurs adversaires contre des reproches sans fondement; cette noble con

(1) Ch. LXV. - « Après la mort du P. de Condren, la contagion gagna la plus grande partie du corps. » Hist. de M. Olier.

- 35 -

duite fait leur éloge: aussi bien, leur cause n'a rien à y perdre. Quant aux Jansénistes, nous ne leur ferons pas l'honneur d'un article spécial: ennemis de l'Église, ils devaient nécessairement faire une guerre implacable à l'homme qui était alors son plus vaillant champion.

X

A Rome, on objecta que les PP. Lazaristes, s'occupant également de l'œuvre des missions et de l'établissement des séminaires, ce serait élever autel contre autel que d'autoriser un nouvel ordre poursuivant exactement le même but.

A cela, il est facile de répondre que si le but poursuivi était le même des deux côtés, la nature des deux Instituts était cependant bien différente. Les PP. de la Mission formaient un ordre véritable, astreint aux trois vœux solennels de Religion, indépendant des Ordinaires et ne relevant, pour le spirituel, que du Saint Siège. La Congrégation de Jésus et Marie, au contraire, était une société de prêtres séculiers réunis librement, sans faire aucun vœu, sous l'ordre d'un supérieur, pour venir en aide au clergé. des paroisses, former de bons prêtres pour les diocèses confiés à leurs soins, et toujours prêts, sur le moindre signe de l'Ordinaire

- 36 -

auquel ils juraient obéissance, sans être pour cela moins dévoués envers le Saint-Siège, à porter la parole de Dieu sur le point du diocèse où ils étaient appelés à exercer leur zèle. La différence est notable. De plus, les PP. Lazaristes étaient alors dans l'impossibilité la plus complète de fonder des séminaires et de donner des missions partout où le besoin s'en faisait sentir, c'est-à-dire dans tous les diocèses. En 1673, ils n'avaient encore fondé que seize séminaires: le secours offert par le P. Eudes était donc précieux. On n'élève pas autel contre autel, parce que, rangé sous une bannière particulière au-dessus de laquelle flotte

l'enseigne de l'Église, on poursuit un but identique, on combat le grand et saint combat, en jetant le même cri de guerre : Dieu et le salut des âmes ! A la vigne du Seigneur, il doit toujours y avoir place pour tous les ouvriers de bonne volonté.

X1.

Le P. Eudes n'a pu obtenir du Saint-Siège l'institution canonique de sa Congrégation.

C'est vrai; mais la faute en a été aux manœuvres, aux rivalités jalouses, aux accusations mensongères et perfides, aux intrigues incessantes de ses nombreux, puissants et implacables adversaires, toujours prêts à le tra

- 37 -

verser en tout et partout. La Cour de Rome procède toujours avec une sage lenteur dans ces sortes de questions; comment aurait-elle pu ne pas tenir compte de toutes les objections élevées contre un institut naissant qu'on lui représentait comme dénué de moyens d'existence et par conséquent sans avenir? Mais si elle n'a pas donné de lettres apostoliques à la Congrégation de Jésus et Marie, elle l'a fortement encouragée comme une institution éminemment sainte et utile; elle l'a comblée de faveurs spirituelles qui témoignaient bien du grand désir qu'elle avait de la voir s'affermir et s'étendre. Cela suffit: le reste est une question de forme.

XII.

Pour faire approuver sa Congrégation, le P. Eudes avait cependant pris l'engagement de soutenir le Saint-Siège, même dans les questions douteuses.

Cet engagement ridicule a été pris, non par le P. Eudes, mais par un prêtre flamand, l'abbé Boniface, envoyé à Rome avec mission de s'occuper uniquement de l'Institut de Notre Dame de Charité. Croyant bien faire, ce mandataire sans jugement dépassa ses pouvoirs. Le P. Eudes, qui lui avait formellement défendu de s'occuper de sa Congrégation, n'a été pour rien dans cet engagement blâmable. La forme

- 38 -

même dans laquelle l'acte est rédigé et l'absence de signature montrent bien qu'il n'émanait pas du supérieur de la Congrégation des Eudistes. D'ailleurs, l'abbé Boniface a reconnu et déclaré par écrit que le P. Eudes n'était pour rien dans cette démarche faite complètement à son insu: la question est donc jugée.

X111

Le P. Eudes a favorisé les illusions d'une certaine Marie des Vallées, du diocèse de Coutances; il a écrit trois vol. in-40 sur la vie de cette illuminée et institué en son honneur la fête du Cœur très pur de Marie. L'Official de Coutances, après une information juridique, a condamné le jugement du P. Eudes et les illusions de sa béate.

Tout, dans cette accusation inouïe, est exposé d'une manière inexacte et déloyale. Sans entrer dans le fond de la question relative à la sœur Marie des Vallées, qu'il ne nous appartient pas de juger, nous nous bornerons à rétablir, conformément à la vérité historique, les faits exposés d'une manière infidèle dans l'objection des adversaires.

Des faits d'un caractère insolite, extraordinaire et vraiment mystérieux, ayant été constatés

- 39 -

dans la vie de cette pieuse fille, Mgr de Matignon, évêque de Coutances, chargea le P. Eudes (1641) d'informer sur lesdits faits et de lui en adresser un rapport circonstancié. Le P. Eudes, après un examen sérieux, crut y remarquer un caractère surnaturel; et il en rendit compte dans ce sens à l'évêque, son supérieur légitime. Naturellement, il dut consigner par écrit les témoignages relatant les faits accomplis, les discuter et conclure. S'il eût agi autrement, on aurait eu le droit de l'accuser d'ineptie. Comme ces faits extraordinaires ont duré de longues années, les documents réunis par le P. Eudes pour servir dans le procès à instruire, et non pour composer une vie en l'honneur de Marie des Vallées, ont pu équivaloir à trois cahiers plus ou moins forts, que l'on donne comme formant 3 vol. in-40. On a donc le droit de nier que, le P. Eudes ait écrit, à proprement parler, la vie de Marie des Vallées.

En 1656, après la mort de cette fille, M. Bazire, grand vicaire de Mgr Auvry, qui avait succédé à Mgr de Matignon, malgré la défense de son évêque retenu par ses fonctions à Paris, fit, sans droit, diverses procédures conduites de plus d'une manière fort peu loyale, dans l'intention d'arriver à flétrir Marie des Vallées et surtout à bafouer le jugement porté par le P. Eudes. Par là, le vicaire général montrait qu'il était digne de prendre rang parmi les

- 40 -

sectaires jansénistes, ennemis déclarés du serviteur de Dieu. Mais l'évêque mécontent, à bon droit, des menées du grand vicaire, dont la résistance s'affirmait de plus en plus dans des lettres qu'il lui écrivait sur un ton fort peu poli, lui intima l'ordre de se rendre à Paris pour comparaître, en même temps que le P. Eudes devant une Commission composée de trois docteurs en Sorbonne des plus distingués, et de trois savants Pères Jésuites, chargés d'examiner la question. Après un examen long, minutieux, approfondi, les juges, à l'unanimité, approuvèrent le jugement porté par le P. Eudes, blâmèrent la conduite du grand vicaire et rendirent un bel hommage à l'éminente piété de la sœur Marie des Vallées; déclarant, en outre, que les faits observés par les hommes les plus honorables de la région paraissaient bien avoir un caractère surnaturel. L'évêque rendit une sentence dans ce sens, réservant toutefois le jugement définitif au Saint-Siège. Donc, c'est le P. Eudes qui a eu gain de cause dans cette question, et M. Bazire qui a été condamné: c'est clair. Eh bien! voici comment cette affaire a été résumée dans le célèbre manuscrit de l'Athenœ Normannorum du P. Martin, moine cordelier de la maison de Caen, un janséniste modéré.

Après avoir représenté Jean Eudes, terrifiant ses auditeurs par sa formidable voix de stentor, le P. Martin ajoute:

- 41 -

« Marice cujusdam de Vallibus favit illusionibus, quas constantiensis officialis judicis ventilarunt juridicæ inquisitiones. » C'est tout; le reste est mis sous l'éteignoir. A la bonne heure! Voilà de la bonne foi : « Ab uno, disce omnes. »

Voici qui n'est pas moins fort. Secouru, sans doute, par un beau désespoir, M. Bazire ne perdit pas courage. De retour à Coutances, sans s'inquiéter de l'ordonnance de son évêque, il rendit, à son tour, un arrêt de condamnation contre les illusions de Marie des Vallées, de sorte que c'était le jugement du grand vicaire qui cassait celui de l'évêque. N'était-il pas prodigieux et vraiment facétieux, ce grand vicaire de Coutances?

Quant au pamphlet dans lequel l'abbé d'Aunay reproche au P. Eudes d'avoir institué la fête du Cœur très pur de Marie en l'honneur de sa béate, d'en avoir fait une quatrième personne en Dieu, un nouveau Messie, etc., nous n'en dirons qu'un mot: il est ignoble. Si un homme de la valeur de M. Delaunay-Hue, grand vicaire de Bayeux, crut devoir le réfuter, c'est qu'alors il y avait avantage à le faire. Aujourd'hui, on peut se borner à y répondre par le mépris. Quand on voit un prêtre accoler les noms les plus saints à des calomnies grotesques et indécentes, on baisse les yeux et on gémit dans son cœur. Du reste, on peut tout attendre d'adversaires ca

- 42 -

pables de corrompre le secrétaire d'un supérieur de communauté pour se faire livrer ses papiers et les publier interpolés et travestis. De notre temps, de pareils faits bien prouvés conduiraient leur auteur tout droit en police correctionnelle. L'indécent pamphlet de l'abbé Dufour démontre combien il était nécessaire que le P. Eudes fondât des séminaires pour donner à notre province des prêtres dignes, pieux et vraiment instruits dans la science de Dieu.

XIV.

On peut reprocher au P. Eudes d'avoir voulu, défait, et malgré ses déclarations contraires, s'affranchir de l'autorité des évêques, agir sans les consulter et sans se soumettre à leur contrôle.

C'est le contraire qui est vrai : tous les auteurs qui ont écrit sur la vie du vénérable serviteur de Dieu l'attestent et en donnent la preuve. Toujours, il a été rempli de la soumission la plus profonde envers les évêques. Il les consultait dans toutes les affaires importantes. Il a eu leur approbation et leur admiration. Mgr d'Angennes lui écrivait que «les lois de son diocèse n'étaient pas faites pour le P. Eudes. » Tous les évêques de Normandie, pour ne parler

- 43 -

que de cette province, le conjuraient de venir donner des missions dans leurs diocèses respectifs; ils le regardaient comme un saint et lui confiaient la direction de leurs séminaires. Leur correspondance avec l'homme de Dieu pourrait former un livre d'or, qui en dirait plus que tous les panégyriques les plus élogieux. Nous en donnerons quelques courts extraits à la fin de ce travail. Seul, Mgr Molé l'a persécuté d'une manière inouïe: c'est fâcheux pour cet évêque et heureux pour l'instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie. Jamais le bon P. Eudes n'a été plus grand, plus admirable que durant cette dure persécution. Tous ces grands évêques auraient-ils eu pour lui cette vénération, cette confiance sans bornes, s'ils eussent regardé comme un prêtre hautain, impérieux et insubordonné? Les règles de la Congrégation imposent la soumission complète envers l'Ordinaire de chaque diocèse; et le P. Eudes s'est toujours montré le fidèle observateur de cette loi écrite en tête des constitutions de tous les établissements qu'il a fondés.

XV.

Le P. Eudes a cependant fait enregistrer au Parlement de Normandie les lettres patentes données par le Roi, sans en demander l'autori

- 44 -

sation à Mgr Molé. C'était bien un manque de soumission et de respect envers l'ordinaire du diocèse.

La Congrégation de Jésus et Marie existait, depuis 1643, en vertu des lettres patentes du Roi et des lettres d'institution délivrées en bonne et due forme par Mgr d'Angennes. En 1650, les lettres du Roi n'avaient pas encore été entérinées par le Parlement de Normandie; il fallait se hâter de remplir cette formalité, dont la non-exécution dans les délais donnés enlevait à la Congrégation le droit d'exiger le

